

# QUELLES RÉPONSES À LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ?

Comprendre, partager, se repositionner, agir ensemble

- VENDREDI 13 JANVIER 2017 -

Atelier N°1

## Haro sur les finances publiques

### Comment s'articulent politiques d'austérité, construction européenne et systèmes d'optimisation fiscale ?

➤ Intervenants de l'atelier : Jean-Claude Boual [président du CAC] // Notes de BN

**Objectif de l'atelier** : Regarder quelle est l'articulation au niveau des politiques de finances publiques entre le niveau national et communautaire car ces politiques sont complètement imbriquées. D'où la difficulté à s'en saisir avec parfois un double langage du gouvernement entre le discours tenu devant la population française et celui tenu devant les instances communautaire dont la presse ne rend par ailleurs jamais compte.

=> Citoyens ont l'impression qu'une politique est menée et en réalité c'est une politique complètement inverse.

#### Rappels sur traités UE par rapport à la fiscalité

1) rappel sur le domaine fiscal, il faut l'unanimité au conseil des Ministres pour une prise décisions, ce qui est un élément de blocage, surtout avec 27 pays. Ceci est vrai depuis l'origine (Traité de Rome).

Pas de compétences au niveau fiscal de l'UE

Par contre la concurrence est une compétence de l'UE. La commission peut prendre des initiatives et votes décisions à la majorité relative.

2) rappel autour des « Critères du Traité Maastricht »

- un déficit annuel budgétaire inférieur à 3%

- un endettement des Etats inférieur à 60% du PIB?

NB : Endettement de la France : environ 97-98% du PIB

- une inflation limitée à 2%

NB : France, d'après chiffres INSEE et UE, inflation très en deçà.

Tous ces chiffres sont complètement arbitraires -> aucun fondement scientifique. Ces critères ne sont pas dans les traités contrairement à ce qui a été souvent dits ; ils sont complètement arbitraires et figurent dans des accords parallèles aux traités.

Par contre, certains aspects comme le déficit structurel ont été repris dans le fameux **Traité Merkoso (?)** jamais renégocié contrairement aux engagements de F. Hollande en 2012. Traité sur lequel on s'est appuyé pour mettre en place la Troïka et pour mener toutes les politiques d'austérité, notamment dans les pays de l'Europe du sud (Grèce, Portugal, Espagne, Italie) mais aussi pays Baltes, Roumanie et d'une façon moins violente en France.

3) 3<sup>e</sup> rappel, il faut savoir que dans ce contexte, chaque pays de l'UE est un paradis fiscal pour ses voisins, y compris la France, dans un certain nombre de domaines depuis ce vote-là. Ce qui complexifie fortement les choses.

1er paradis fiscal du monde : le Royaume Unis et not la City, les Iles vierges, les îles Caïman, etc. avec derrière le Luxembourg, l'Autriche, les Pays-Bas, etc.

2e élément : on assiste aujourd'hui à 1 course au dumping fiscal

Irlande et Lituanie ont commencé en portant le taux d'imposition pour les entreprises à **12,5% (?)**

La France est en train d'aller sur le même terrain puisque le parlement a voté, dans le cadre de la loi de Finances 2017, la baisse du taux d'imposition des entreprises de 33% à 28% d'ici 2028 ?

Voir aussi les chiffres de l'évasion fiscale (cf. intro)

Les législations permettent l'évasion et l'optimisation fiscales avec les sociétés écrans, les boîtes aux lettres, les filiales des multinationales, les paradis fiscaux, etc.

Or, sans évasion fiscale, + aucun pays de l'UE n'aurait de déficit public. Ibid dans le monde.

=> 1 véritable logique de prédation.

Budget 2017 de la France (des arrondis) :

- Contribution des entreprises au budget de l'Etat (impôt sur les sociétés) : 30 mds
- CICE = cadeau aux entreprises de 20 mds pour 2017 (source : rapport du sénat sur le CICE)
- Exonérations cotisations sociales : 40 Mds avec le Pacte de responsabilité et réduction fiscale
- Évasion fiscale = 80 Mds

=> entreprises coûtent aux citoyens fçs 110Mds/an alors qu'elles ne contribuent au budget de l'Etat qu'à hauteur de 30 Mds.

⚠ Ces chiffres ne prennent pas en compte les quelques 400 niches fiscales.

⚠ Ces chiffres sont publics ms ils ne sont jamais donnés.

Des mobilisations contre cette évasion fiscale au niveau européen et en France mais mobilisation insuffisante not parce qu'on n'a pas trouvé encore les moyens, politiquement, de lutter c. cette évasion fiscale.

Par ailleurs, problème par rapport au Conseil Constitutionnel (CC) composé de politiques désignés par le monde politique (pdt AN, pdt sénat ; Pdt république) à la différence de l'Allemagne par ex où il y a une Cour Constitutionnelle composées de magistrats.

-> Conflits d'intérêts permanents

=> Pose problème par rapport démocratie et à notre conception même de la démocratie.

Remarque / loi concernant les lanceurs d'alerte

Définition juridique : 1 personne physique isolée, désintéressée, qui signale de bonne foi un crime ou un délit et (...)

⚠ Dans la loi, obligation de signaler à la hiérarchie les faits dont la personne a connaissance

Remarque / Taxe google (cf. intro)

Taxe européenne sur transactions financières

France : un « bout de taxe » existe ; mise en place sous Chirac.

Au niveau européen, la q° a été posée par la commission ms un certain nb de pays se st violemment opposer à la mise en place d'une telle taxe, not le RU, le Luxembourg, l'Autriche...

En UE, il y a dc eu la mise en place d'une « coopération renforcée » entre 11 Etats dont la France (Remarque : Shengen / l'€ = des coop renforcées)

En discussion depuis 3 ans entre ces 11 Etats qui sont d'accord théoriquement pour la mettre en place ms Pas d'accord sur le montant (0.1% ?), sur l'assiette (chaque pays demandant des exemptions pour ses propres banques, par ex la France sous la pression de la BNP pour un certain nombre de présidents dérivés)

=> Toujours pas de taxe européenne sur les transactions financières.

On est sur des formes de W de cette nature qui expliquent pourquoi les choses peinent à avancer. Pas de véritable W sur ces q° d'évasions fiscales.

Taxe apple

Commission européenne, devant les pratiques d'Apple sur les impôts, a demandé qu'Apple rembourse 13 Mds € à l'Irlande (qui refuse cette décision -> dépôt de plainte développement Cour de justice européenne car porterait atteinte à sa souveraineté fiscale et à la souveraineté du pays) + possible que les Etats réclament leur part sur les bénéfices réalisés sur leur territoire (France, par le biais de Sapin, a dit qu'elle ne demanderait rien... contrairement à la Belgique).

Notion de « reporting » et ce qui s'est passé avec le CC

Dans nos échanges, il est important que l'on prenne en compte ces aspects qui relèvent, sur le plan fiscal, de politique à mener à la fois au niveau communautaire et national. Ce serait bien qu'on arrive à avoir un certain

nombre de propositions concrètes, par exemple :

- la suppression du monopole exclusif de Bercy pour poursuivre un délinquant fiscal. Aujourd'hui, la justice ne peut pas demander réparation à qq'1 qui fait de l'évasion fiscale ; seul le Min des finances peut poursuivre qq'1 qui ne paie pas ses impôts ou qui a 1 pratique d'évasion fiscale
- la suppression rescrits fiscaux : devrait être interdit au niveau européen
- réfléchir à comment on met un arrêt au dumping fiscal et à la baisse permanente du taux d'imposition des entreprises internationales.
- les mesures de défiscalisation pour capter les activités et les emplois au niveau de la bourse suite au brexit
- Avoir une véritable réforme fiscale

On a à articuler tout cela ms difficile. Et du coup difficile pour les associations et les militants de s'approprier ces q° et réfléchir à des propositions concrètes sur la manière dont on peut financer le social autrement que par les SIB. D'autant qu'il y a une offensive des grands groupes internationaux pour s'approprier le social.

-----  
APEIS (Promotion éco solidaire) / Guillaume

Exonérations fiscales profitent aussi aux associations, le « Mouvement associatif » (CPCA) plaide pour CICE JC-> important d'avoir une pensée autour de l'impôt. Est-ce qu'on choisit 1 politique de très CT au détriment des conditions de vie à MT et LT. Pas sûr que le « Mouvement associatif » ait fait toujours les bons choix.

G : méfiance populaire autour de l'impôt et du manque de pédagogie de l'impôt.

Demande de précisions sur le CICE appliqué aux associations – B.Nantois-Apiced

JCB : Grande majorité des associations n'ont pas ou peu de salariés. Le million de salariés de l'associatif est embauché par quelques milliers d'associations dont certaines qui ont beaucoup de salariés et qui se st estimées désavantagées par rapport aux entreprises parce qu'au départ, il n'y avait rien de prévu pour elles dans le cadre du CICE. Ont milité pour qu'il y ait des déductions nouvelles -un équivalent CICE pour entreprise comparable- pour ces structures car avaient le sentiment que les entreprises étaient avantagées sur le marché p/r à elles.

Disposition saluée par le « Mouvement Asso » qui a considéré que les associations qui se situaient sur le marché comme les entreprises lucratives étaient traitées à égalité avec ces dernières.

Pb : on s'éloigne de ce qu'était l'objectif premier des associations, à savoir œuvrer pour l'intérêt général. Cette disposition les reconnaît comme étant des acteurs sur le marché et valide la logique de business, ce qui pose une question de fond.

Marc Mangenot : CICE : un crédit d'impôt notamment sur les bas salaires (via taxe sur les salaires pour les associations par rapport à l'impôt sur les bénéfices pour les sociétés)

⚠ Ne touche que 1500 associations. Ne touche pas les petites associations qui, pour la plupart, ne paient pas la taxe sur les salaires (franchise à 20 000€).

Pose q° concurrence entre les associations et aussi q° concurrence entre privé lucratif et privé non-lucratif -> q° de la concurrence qui est réelle et qui peut désavantager les associations placées sur un marché : concurrence entre une grosse association et une entreprise lucrative par exemple dans le tourisme social  
CICE = 1 nouvelle niche fiscale

NB : Il y aurait environ 400 niches fiscales (c'est à dire des diminutions d'impôts compensées par citoyens) reposant sur des règles formelles + des astuces qui permettent à des grosses entreprises de payer moins d'impôt qu'une SARL qui serait bénéficiaire et paierait les 33% d'impôt sur les bénéfices.

-> Pose q° d'une Réforme fiscale en profondeur

-> Associations contraintes d'aller sur ce terrain (marché et concurrence), ce qui entraîne un dévoiement du sens de l'action associative

Associations contraintes d'aller sur ce terrain, ce qui entraîne un dévoiement du sens de l'action et de l'engagement associatifs

Judith / Ingénieurs sans frontières

Nombre d'associations ne sont pas sur un marché, on n'a rien à vendre, donc on n'a pas à se défendre d'être subventionnées au prétexte que cela fausserait la concurrence.

Cependant confrontée à la baisse des subventions publiques.

Remarque : reçus fiscaux = une substitution aux subventions

→ amène à des actions contradictoires où d'un côté plaider par rapport baisse des financements publics & d'un autre côté course à la recherche de financements d'entreprises pour maintenir activité de la structure (y compris en allant voir du côté du privé).

Va dans le même sens. Pour permettre à nos associations de survivre, on ne prend pas le temps d'une analyse critique, notamment par rapport au SIB et on se met dans des contradictions qui font perdre à l'action associative son sens.

LASAIRE (labo économique et social...) / J. Lecoq

Par rapport aux chiffres des évasions fiscales et des dettes publiques -> la vraie bataille est d'abord idéologique.

Nécessité de populariser les chiffres qui ont été donnés ce matin.

Nécessité de rappeler la question idéologique globale sinon on est sur des bricolages qui induisent une acceptation idéologique de la situation.

Une des pistes : populariser ces chiffres ; la question est comment. *Cf. les voleurs de chaises dans les banques.*

JCB

CAC n'a jamais jeter la pierre à une association qui se retrouve confrontée à une diminution ou une suppression de subventions et va chercher ailleurs des solutions fi pour pérenniser son activité.

Objectif du CAC : comprendre le problème global pour qu'on ait un monde associatif qui se batte sur les questions de fond et pour revenir aux vrais engagements citoyens de l'engagement associatif. Engagement sous des formes diverses (éduc pop, le sport, le social, l'environnement). Des différences importantes dans l'associatif, ce qui est d'ailleurs l'une des difficultés du CAC

Aujourd'hui ce qui est dit : en faisant appel au privé, et not à la philanthropie, vs pouvez vs en sortir. Certes possible ponctuellement mais pas sur le long terme. Les propositions autour crowdfunding, dons => forte concurrence entre les structures -> on va à la perte du mouvement associatif or une société où il n'y a plus d'association, plus de société civile = une société qui meurt.

Ce qu'on cherche : pas trouver une solution pour association X pour qu'elle puisse se financer ms se battre ensemble pour avoir les moyens de la solidarité globale dans notre pays

On a engagé un travail sur l'historique de la protection sociale, on va faire une brochure, pour faire prendre conscience aux jeunes générations qu'elles seront capables d'acquérir, y compris par les luttes. On a mis dans la tête de beaucoup de jeunes qu'il n'y aurait pas de retraite, etc. or la retraite est payée au moment T sur la richesse créée au moment T. Pas de raison qu'il n'y ait pas de richesse produite en 2050. Il faut sortir de l'idée selon laquelle vous payez des cotisations donc ça vous donne des droits. Or ce n'est pas cela. La Création de la Sécu = l'aboutissement d'un lg processus qui a commencé à la fin du 1er empire avec un moment particulier, celui de la Libération. C'est ce processus qu'il faut comprendre.

Aujourd'hui, par la propagande qui met not en avant la philanthropie, on est en train de détruire le principe de solidarité par l'impôt qui était pourtant l'1 des fondements de la DUDHC

Philanthropie = un mouvement ancien. Quand des individus comme Rockefeller ont redéveloppé la philanthropie, c'est contre la démocratie, c'était pour maintenir leur mainmise, leur pouvoir sur la société ; ils l'ont écrit comme cela. Important de le rappeler quand on voit aujourd'hui la profusion dans la création de fondations d'entreprises en France et au niveau européen, on a même modifié la législation pour faciliter cela. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas prendre l'argent où il est. Il y a des contradictions avec lesquelles il faut composer.

Marc Mangenot

On a aujourd'hui une inversion du point de vue social ; on a eu en gros 1 siècle et demi de prise en compte du social jusqu'au début des 70's. A partir des 70's, l'inversion commence en France et dans les autres pays vers la même période. Important de revisiter l'histoire.

Par ailleurs, on n'est pas démunis si on veut faire de la solidarité active un véritable outil. Au CAC, on parle d'« associations citoyennes » parce qu'on a considéré qu'il y a 2 types de citoyens : les individus et les collectifs ; une association est un citoyen collectif. De ce point de vue, la défense des associations, not des petites et myes, c'est important. Important aussi de se mettre en réseau pour mutualiser, être en capacité de diffuser des idées. Ms du pt de vue social, la petite association de quartier est absolument vital pour que la société française et soit démocratique.

Situation des Petites et Moyennes associations = pas très éloignée de celle des PME qui st la plupart dans la même situation que les associations qui se regroupent dans le CAC parce que dans la chaîne de P°, elles st dans une situation de sous-traitance et st placées dans la concurrence de façon extrêmement difficile. Et la variable d'ajustement, comme pour les associations, c'est l'emploi, le salaire, les conditions de travail. C'est dans ce contexte que ns sommes. Quand on regarde la chaîne de P°, on voit bien que ce sont les grandes firmes internationales qui, finalement, par capillarité, tiennent l'ensemble.

Pour dégager le maximum de bénéfices pour les gros actionnaires, il faut que la part de la valeur monétaire de la P° d'1 année qui va aux travailleurs (aux retraités, etc.) diminue.

Partage de la valeur ajoutée → ce qui allait aux salariés (salaires, retraites, etc.) est passé de 75% à 68% en quelques années; tt le reste va aux rentiers. Dans le même période, la part des dividendes dans le Pib est passée de 4 à 8% ; elle a + que doublé.

Il faut que ns, les associations, avec notre spécificité, soyons en capacité de mener cette bataille-là.

Le contexte est celui des restrictions budgétaires ; on ns présente les choses comme inéluctables parce qu'il y a la mondialisation mais en réalité tt dépend des décisions qui st prises dans les sociétés or ces décisions dépendent du comportement des citoyens. Et les associations ont des choses à dire sur ce terrain. Ne pas seulement acter la baisse des subventions et aller vers le privé ms interpeller

Cf. le Débat pour primaires : id qu'il y aura moins d'emplois est acté.

← Parce que la révolution technologique ms selon JCB pas de révolution technologique qui ont toujours concerné l'énergie.

← Parce que mondialisation

Or autant il est vrai que la forme de l'emploi change, autant on ne peut dire qu'il y aura moins d'emploi. Pour maintenir la domination des multinationales, signature de traités du type Tafta, CETA... Quasi rien sur l'évasion fiscale.

C'est aux citoyens, à la société civile de s'exprimer là-dessus or on a du mal à aller sur ce terrain mais il faut qu'on y aille. Le mouvement associatif a des choses à dire là-dessus.

On assiste à une recomposition du mouvement associatif, par ex p/r aux migrants, aux associations qui faisaient de l'éducation populaire, luttait pour les droits au profit d'associations qui sont instrumentalisées par les pouvoirs politiques. Et ça c'est très grave pour la démocratie.

Remarque : Positionnement des politiques « un homme de droite favorisera ceux qui relèvent de sa ligne ».

Nécessité d'une réflexion de fond sur « qu'est-ce que l'intérêt général ? » et « comment, à budget constant, on répartit l'argent public ? », où décide-t-on de mettre l'argent public, mais c'est une question délicate y compris au niveau du Collectif.